

Un geste écologique

Réduction des
surverses

Protège
les fondations de
votre propriété

Réduction des
apports au réseau
municipal

Ralentissement
du ruissellement



Les services de la Ville de Bedford et de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi vous conseillent dans la réalisation et la conformité de votre projet de gestion durable des eaux pluviales.

Pour plus d'information, consultez le site de la ville, ville.bedford.qc.ca ou l'Organisme de bassin versant baie Missisquoi au 450-248-0100.

Partenaires du projet



Ce projet est financé par le Fonds vert
du gouvernement du Québec.



Débranchement des gouttières

01



© Contraption / Flickr

An English version of this pamphlet is also available
on the Town of Bedford website at ville.bedford.qc.ca

Comment est-il possible d'intervenir ?

Bonnes pratiques

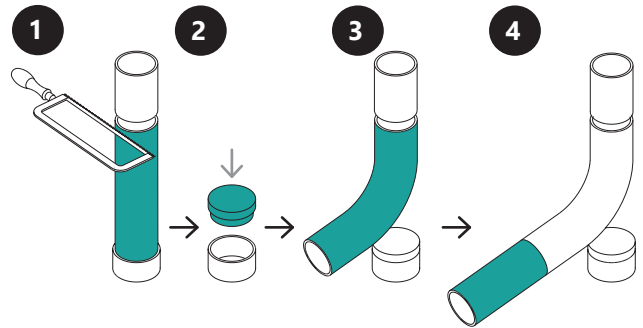
Un débranchement de gouttière doit permettre d'acheminer les eaux pluviales vers des surfaces perméables évitant ainsi de les diriger vers la rue et le réseau d'égout municipal.

Conseils d'aménagement

- 1 Couper la descente de gouttière.
- 2 Si la gouttière est connectée au drain de fondation, ce qui est contraire à la réglementation, fermer l'ouverture du drain de fondation avec un capuchon prévu à cet effet.
- 3 Installer un coude.
- 4 Prolonger la gouttière à l'aide d'un déflecteur pour permettre l'acheminement des eaux pluviales à au moins 1,5 mètre du bâtiment vers des surfaces perméables ou de rétention.

Informations détaillées sur les aménagements de gestion des eaux pluviales dans les fiches 02, 03, 04 et 05.

Procédure pour la coupe



Descentes artistiques et chaînes de pluie

En lieu et place des descentes de gouttières traditionnelles, il est possible d'ajouter une touche artistique à votre descente de gouttière. Il est aussi possible d'utiliser une chaîne de pluie qui achemine les eaux pluviales vers le sol.



© Distriartisan



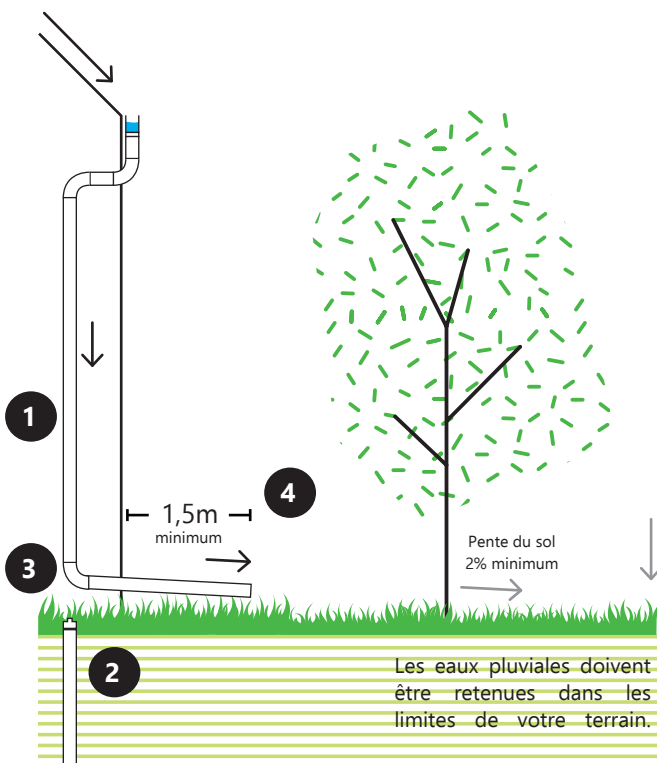
© Nithin Khanna



© Garden Lovers Club



© Deavita



Les eaux pluviales doivent être retenues dans les limites de votre terrain.

Conseils d'entretien

Pour assurer un écoulement optimal de l'eau, prévoyez un nettoyage périodique des gouttières et des déflecteurs. Le nettoyage permet aussi de vérifier si certains bris sont présents.

Que dit la réglementation municipale ?

Les eaux pluviales d'un toit de bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente de gouttières doivent être déversées au sol sur une surface perméable située à au moins 1,5 mètre du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain de fondation de ce bâtiment.